

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3344 /Just.10

Objet:
Affaire NGENZIRABONA.-



Transmis en retour à Monsieur le Greffier
auprès du Tribunal de Résidence de l'Urundi à
Kitega l'assignation dûment signifiée à KAYI-
JAMAHE.-

Astrida, le 30 novembre 1950.-
L'Huissier, CH.LEES,